



DECLARATION DU CAP

Le Cap, Afrique du Sud—le 14 août 2015

Nous, ministres et représentants de l'Angola, du Burkina Faso, du Cap Vert, de la Côte D'Ivoire, du Lesotho, de la Guinée, de Madagascar, du Malawi, du Mozambique, du Nigeria, de l'Afrique du Sud, du Sud Soudan et du Swaziland, nous sommes rencontrés le 14 août 2015 au Cap en Afrique du Sud, pour discuter de la situation des bibliothèques et de l'état d'avancement de l'accès à l'information. Les présidents de l'IFLA, de l'AFLIA et des bibliothécaires venant des bibliothèques nationales étaient aussi présents ;

Avons délibéré sur le statut des bibliothèques sur le continent africain et les progrès nécessaires pour attendre les objectifs mondiaux de développement durable.

Inspirés par les principes inscrits dans la Charte de la Renaissance Culturelle de l'Afrique et le programme de développement durable ;

Inspirés par la nécessité de mettre en avant et de doter de moyens les bibliothèques en tant que partie intégrante de l'Agenda 2063 pour l'Afrique ;

Conscients de ce que la question des ressources demeure problématique dans dans la plupart des pays ;

Conscients que les bibliothèques sont partout des partenaires incontournables en matière de formation à la maîtrise de l'information, à l'acquisition de compétences pour utiliser les technologies de l'information et au transfert de connaissances locales aux communautés ;

Reconnaissant que les conflits, les instabilités et le sous-développement sur le continent entravent la libre circulation de l'information, le transfert de compétence et la communication entre les personnes ;

Rappelant que l'accès à l'information représente un droit universel et un moyen élémentaire de développement durable ;

Faisant remarquer le besoin de développement, au sein des bibliothèques, de services appropriés pour les aveugles et les déficients visuels ainsi que pour toutes autres formes de handicaps ; et,

Accueillant favorablement la position de l'IFLA en ce qui concerne le programme de développement de l'après 2015.

Nous engageons par conséquent à :

Doter les bibliothèques africaines de ressources appropriées à leur développement pour qu'elles soient en mesure de répondre aux défis actuels et de donner accès aux technologies émergentes ;

Soutenir la création d'une organisation bibliothéconomique panafricaine favorisant le développement d'un réseau de contacts et la mobilisation de ressources ;

Encourager les échanges de connaissances et d'expériences entre bibliothèques du continent par l'établissement de partenariats institutionnels ;

Accélérer la mise en œuvre de stratégies innovantes pour développer les technologies de l'information et de la communication ainsi que la gestion des connaissances ;

Encourager l'adoption de dispositions législatives justes et équitables en matière de droits d'auteurs pour favoriser l'accès de l'information à tous ;

Accélérer la mise en œuvre des recommandations des Sommets des Bibliothèques tenus respectivement en 2011, 2013 et 2015 ;

Soutenir le travail de l'Association africaine des bibliothèques et des institutions d'information (AFLIA) ; ainsi que les bibliothèques nationales ou services apparentés, les associations nationales et conseils nationaux de bibliothèques ;

Encourager l'utilisation de bibliothèques et de livres numériques afin de faciliter la culture et l'échange scientifique et d'encourager la culture de la lecture sur le continent ;

Soutenir les mesures prises dans les bibliothèques en faveur de l'accès à l'information en tant que droit universel de l'homme et droit des peuples à la connaissance ;

Encourager le développement et la promotion de contenus locaux dans les bibliothèques africaines dans le sillage du soutien à la Renaissance Africaine et au Panafricanisme ;

Soutenir le partage de compétences, la collecte et la préservation de textes produits en Afrique par nos communautés elles-mêmes ;

Prendre l'engagement que les ministres africains en charge des arts et de la culture, des bibliothèques et de l'accès à l'information se rencontreront régulièrement.

Adopté au Cap, République de l'Afrique du Sud le, 14 août 2015